



## NOTICE SUR LES SÉRIES A & B.

### Série A.

Cette série est peu importante ; elle ne se compose que de 20 articles.

Les 11 premiers renferment des édits, lettres patentes, déclarations des rois de France ; ce sont, en général, des pièces imprimées relatives à l'organisation judiciaire, à l'administration civile, au commerce et à l'industrie, aux impositions ordinaires et extraordinaires, aux corporations civiles ou religieuses, au clergé ; la plupart se retrouvent dans les séries suivantes.

Les articles 15-20 offrent plus d'intérêt : ce sont les terriers des châellenies royales d'Artus, de Dondin et du Sauvement, qui étaient comprises dans le comté du Charollais, et qui firent retour à la Couronne avec ledit comté, par suite d'un échange conclu, en 1761, entre Louis XV et Mademoiselle de Sens. Ces terriers sont renouvelés au profit de Louis XVI ; ils contiennent les reconnaissances de servis et de droits de garde dus par des communautés, des seigneurs, des bourgeois et de simples particuliers.

### Série B.

Les 5 premiers articles se composent d'édits, de lettres patentes, d'arrêts des Parlements de Paris et de Bourgogne, relatifs à l'administration de la justice et aux différents corps judiciaires ; presque toutes ces pièces sont imprimées ; quelques-unes sont intéressantes à divers égards. De l'ancien Bailliage d'Autun nous n'avons qu'un seul registre d'audiences ; tout le reste est conservé à Autun, dans le greffe du tribunal civil. Les papiers du Bailliage de Bourbon-Lancy avaient été déposés au greffe de la justice de paix. Je les ai fait transférer aux archives départementales ; mais j'ai eu à constater de regrettables lacunes : la collection des registres est très incomplète ; le plus ancien ne remonte qu'à l'année 1611. J'ai recueilli dans ces registres toutes les causes, tous les actes relatifs à l'antique établissement des bains, entre autres un règlement convenu, en 1641, entre l'intendant des eaux et un maître apothicaire, pour l'administration intérieure dudit établissement. Je citerai encore le procès-verbal de la réception d'un apothicaire, après examen public fait par les docteurs-médecins de la ville, par-devant les officiers de justice ; et après la confection de deux chefs d'œuvre, savoir : pour l'intérieur, l'électuaire de *succo rosarum*, et pour l'extérieur, l'emplâtre *contra rupturam*.

Celles du Bailliage de Charolles étaient entassées dans les greniers du tribunal civil, où elles étaient exposées à toutes les causes de destruction. J'ai été chargé de les faire transférer au dépôt du département ; mais il était trop tard. Les registres sont tous déchirés et incomplets ; les dossiers étaient dispersés et les pièces confondues pêle-mêle ; cependant, l'analyse m'a fait trouver dans ces débris des documents d'une importance toute particulière, au point de vue de l'histoire, des mœurs et des coutumes locales.

Celles du Bailliage de Mâcon sont aussi conservées au greffe du tribunal. Elles formaient un amas considérable, où régnait un désordre indescriptible. Je me suis fait accorder l'autorisation de les classer dans le local même et de les inventorier comme archives départementales : elles comprennent 1,131 articles. Il y a là une vaste collection de richesses introuvables ailleurs, une mine presque inépuisable de matériaux pour l'histoire du pays et des familles, pour l'étude de l'état social en France, aux XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Je ne puis entrer dans des détails qui seraient trop longs et sortiraient du cadre d'une simple notice ; je me contenterai de signaler les registres intitulés Livres du Roi, et surtout la collection presque complète des registres d'insinuations qui remontent à l'année 1534 et sont compris dans les articles 1223-1390. Les documents qui proviennent du Bailliage de Montcenis ne sont pas sans valeur. 36 articles seulement figurent dans ce volume ; le reste formera la première partie du volume suivant.

Mâcon, le 21 mai 1878. L'Archiviste, MICHON.

[Notice sur les séries A & B](#)

\* \* \*

Série A

[Édits et lettres patentes, châtelainies d'Artus, de Dondin et du Sauvement](#)

\* \* \*

Série B

[Édits et arrêts généraux](#)

[Bailliage d'Autun](#)

[Bailliage de Bourbon-Lancy](#)

[Bailliage de Chalon](#)

[Bailliage de Charolles](#)

[Bailliage de Mâcon](#)

[Bailliage de Montcenis](#)

[Série B - supplément \(dont Bailliage de Semur-en-Brionnais\)](#)